



SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
HYDRAULIQUE DES BASSINS VERSANTS
DU BEUVE ET DE LA BASSANNE



Auros, le 14 décembre 2021

Comité de pilotage des sites Natura 2000

*Réseaux hydrographiques du Brion, du Beuve, de la
Bassanne et du Lisos*



Introduction

- Mots des Présidents
- Mot de Mme Eyherabide (DDTM 33)
- Tour de salle

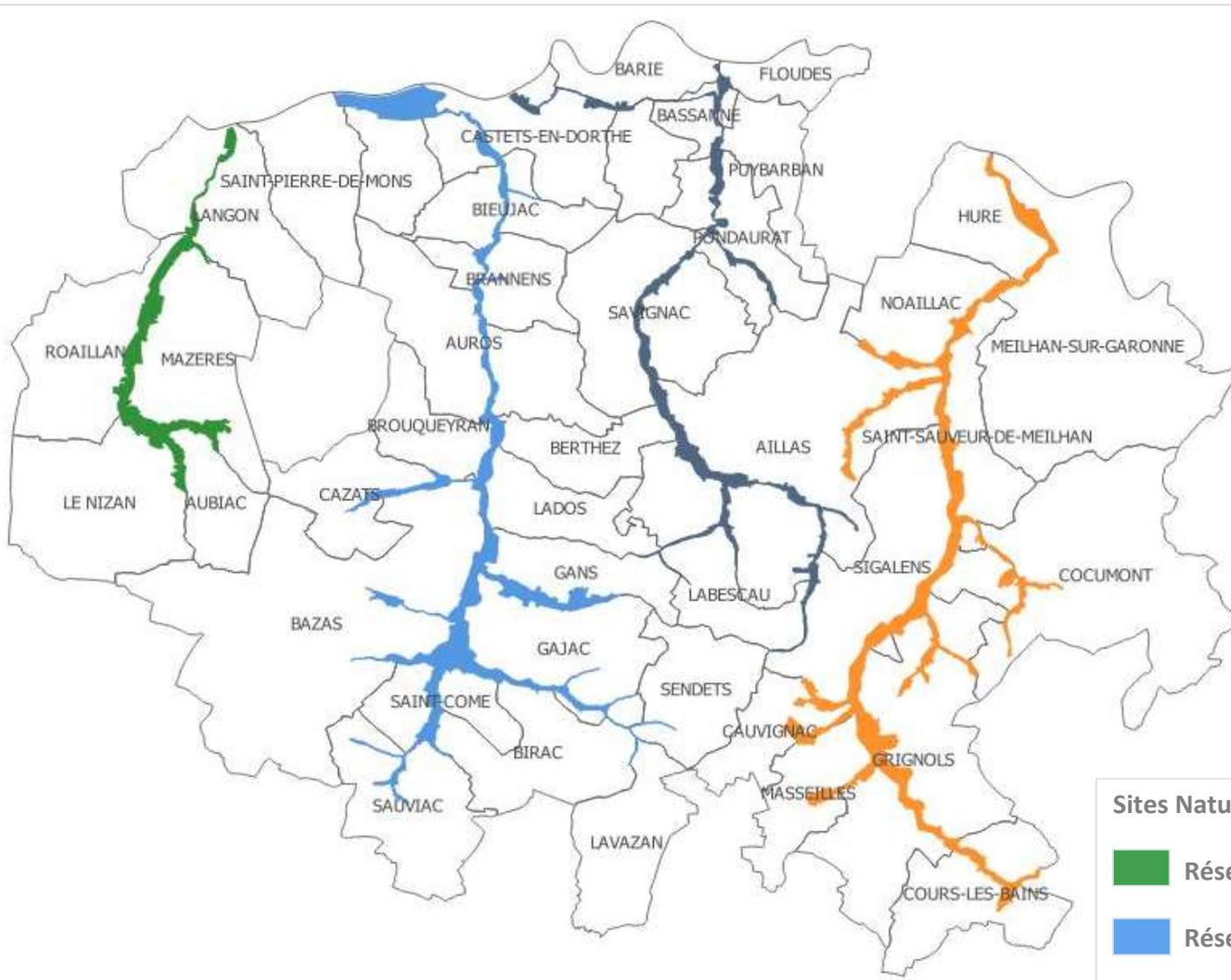


Ordre du jour

- Présentation des 4 sites Natura 2000 et du Comité de Pilotage
- Bilan de l'animation 2021 des 4 sites
- Stratégie d'actions 2022
- Questions diverses



Animation de 4 sites Natura 2000



Sites Natura 2000 :

-  Réseau hydrographique du **Brion**
-  Réseau hydrographique du **Beuve**
-  Réseau hydrographique de la **Bassanne**
-  Réseau hydrographique du **Lisos**



Enjeux : 4 habitats d'intérêt communautaire



Aulnaie-frênaie alluviale



Prairie maigre de fauche de basse altitude



Pelouse sèche semi naturelle à faciès d'embuissonnement sur calcaire



Mégaphorbiaies

Enjeux : 19 espèces d'intérêt communautaire (d'après inventaires DOCOB)



Groupe	Espèce d'IC	Brion	Beuve et Bassanne	Lisos
Mammifères	Vison d'Europe	●	●	●
	Loutre d'Europe	●	●	●
	Barbastelle		●	
	Grand Murin		●	
	Grand Rhinolophe	●	●	
	Murin à oreilles échancrées		●	
	Murin de Bechstein		●	
	Petit Rhinolophe	●	●	
Poissons	Toxostome		●	
	Lamproie marine		●	●
	Lamproie de Planer	●	●	●
	Lamproie de rivières			●
Reptiles	Cistude d'Europe		●	
Insectes	Agrion de Mercure		●	●
	Lucane Cerf-Volant	●	●	●
	Cuivré des marais		●	●
	Damier de la Succise	●	●	●
Crustacés	Ecrevisse à pattes blanches	●	●	
Amphibiens	Sonneur à ventre jaune		●	

● : Présence et niveau d'enjeu de conservation (plus foncé: très fort)

Enjeux : 19 espèces d'intérêt communautaire



Sonneur à ventre jaune



Vison d'Europe



Damier de la Succise



F. Leger



Ecrevisse à pattes blanches

Petit Rhinolophe



F.C. Robiller

Agrion de Mercure



Lamproie



Loutre d'Europe



Cuivré des marais

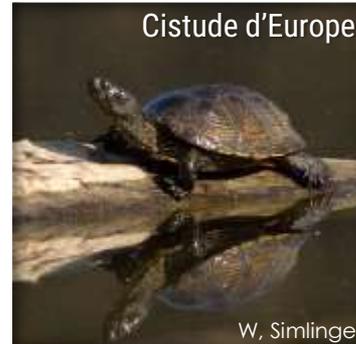


F. Leger

Toxostome



Cistude d'Europe



W. Simlinger

Lucane Cerf-Volant



F. Leger

Réseau hydrographique du Brion



Objectifs de conservation

Conserver et restaurer les habitats de forêt alluviale et de mégaphorbiaies

Améliorer la fonctionnalité hydrologique des cours d'eau pour garantir la conservation des espèces aquatiques d'IC

Conserver et favoriser les chiroptères et leurs habitats

Maintenir la diversification des habitats forestiers pour conserver les pops d'insectes

Conserver les pops de Damier de la Succise par la gestion de ses habitats

Empêcher la régression des milieux agro-pastoraux

Conserver les mustélidés semi-aquatiques et restaurer leurs habitats



Réseau hydrographique du Lisos



Conserver et restaurer les pops de mustélidés semi-aquatiques et leurs habitats



Conserver et restaurer les habitats de forêt alluviale et de mégaphorbiaies



Empêcher la régression des milieux agro-pastoraux et reconquérir les pelouses sèches



Améliorer la fonctionnalité hydrologique des cours d'eau pour garantir la conservation des espèces aquatiques d'IC



Objectifs de conservation

Diversifier les habitats de bords de cours d'eau pour la conservation de l'Agrion de mercure



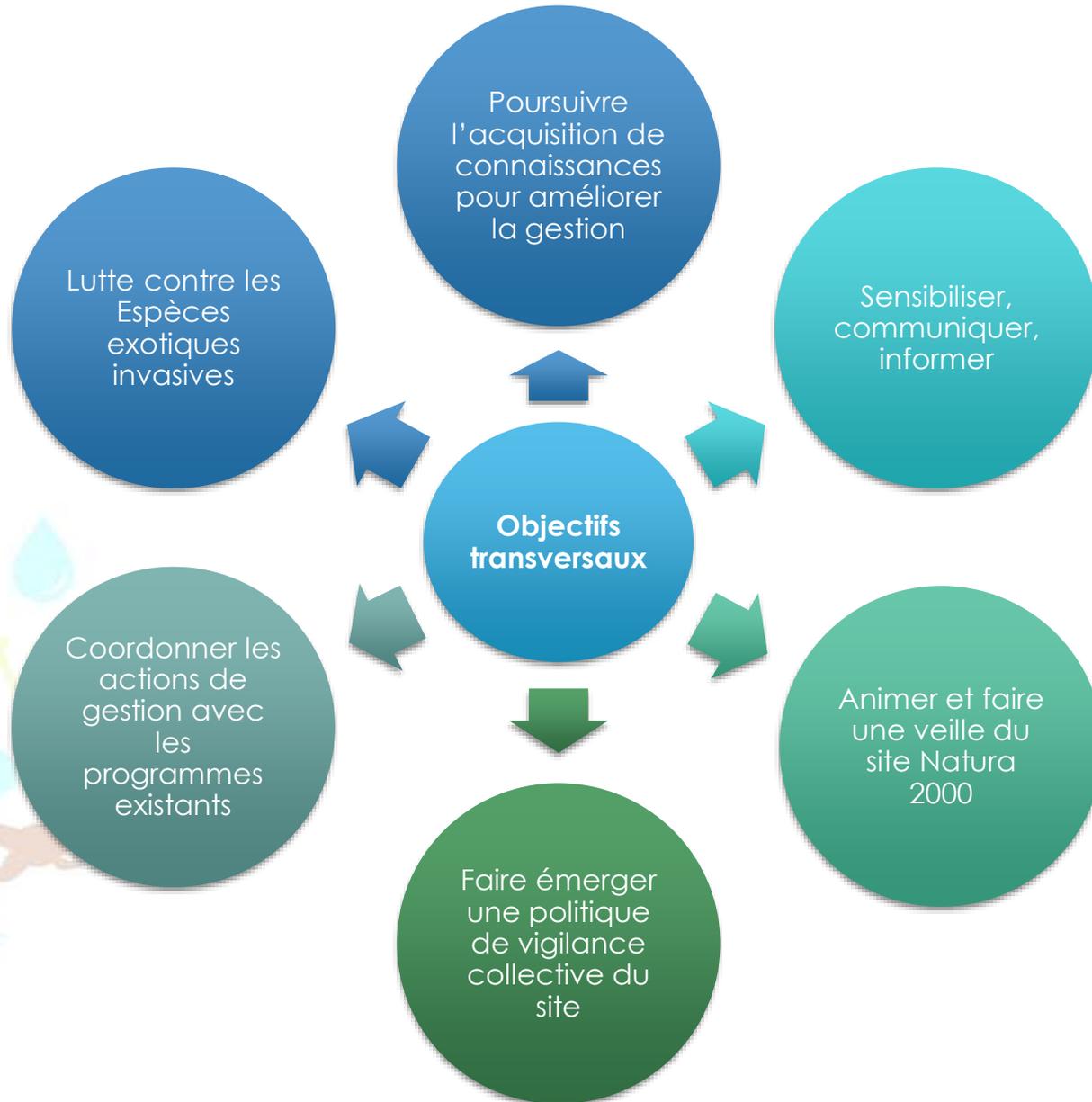
Conserver les pops de Damier de la Succise et du Cuivré des marais par une gestion qualitative de leurs habitats



Maintenir la diversification des habitats forestiers pour conserver les pops d'insectes



Réseaux hydrographiques du Brion et du Lisos



Réseaux hydrographiques du Beuve et de la Bassanne



Conserver et restaurer les habitats d'IC



Améliorer la qualité et la fonctionnalité hydrologique des cours d'eau



Favoriser les pops de mammifères semi-aquatiques et leurs habitats



Objectifs de conservation

Conserver et favoriser les pops de chiroptères et leurs habitats



Conserver la diversité des cortèges de rhopalocères



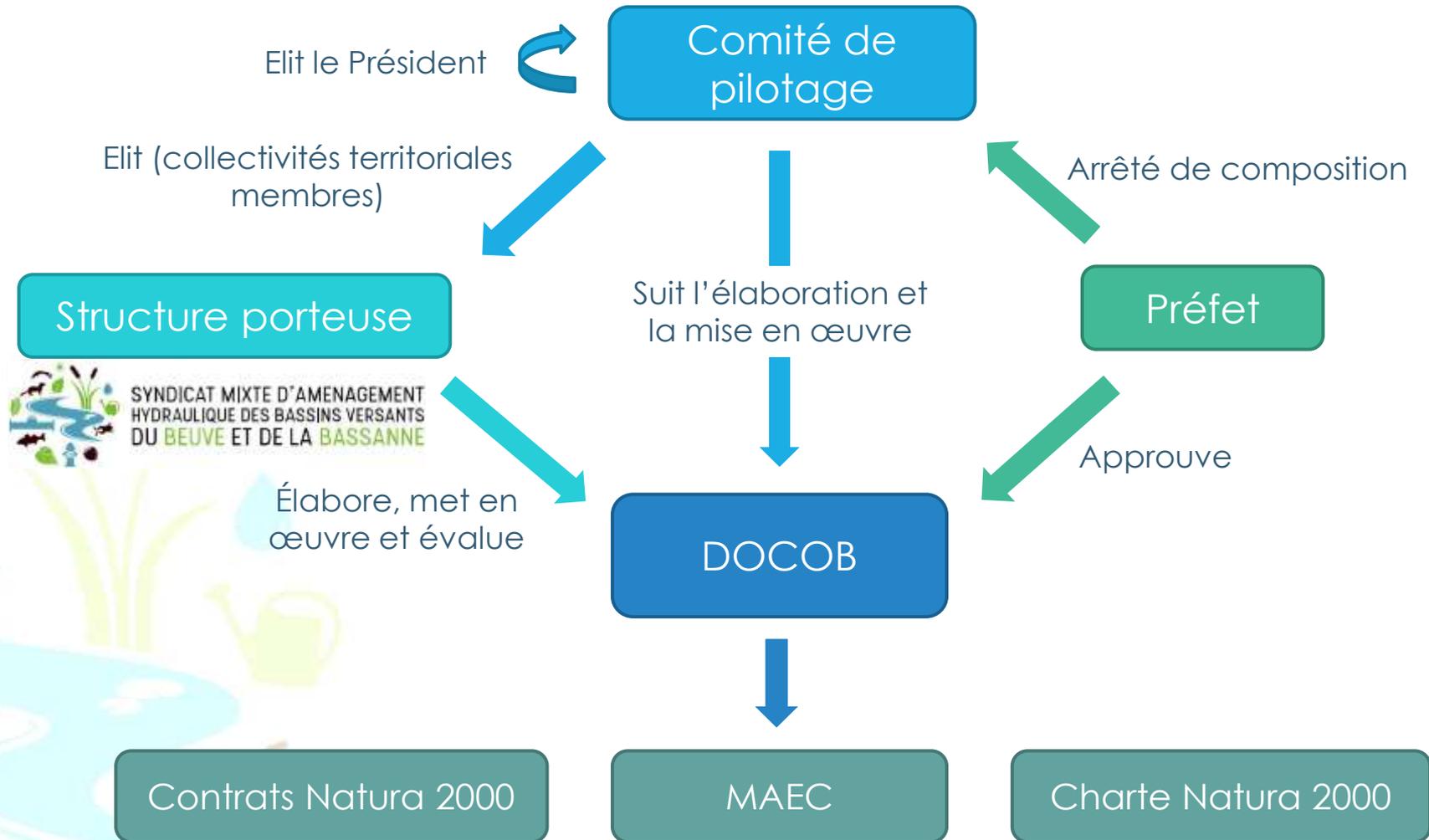
Veiller à la conservation du Sonneur à ventre jaune



Sensibiliser les acteurs et la population aux enjeux des sites



Gouvernance des sites Natura 2000



Titulaires de droits réels et personnels
(Propriétaires, collectivités, associations...)

L'animation des DOCOB des sites Natura 2000



- Vote sur le portage de l'animation des 4 sites durant 3 ans (Copil Janvier 2021)
- Convention passée pour 3 ans (2021-2023) entre le SMAHBB et l'Etat
 - Ensemble des missions de l'animateur détaillé dans cahier des charges annexé à la convention
- Mise en œuvre des actions des 3 DOCOB:
 - Contractualisation (chartes, contrats, MAEC)
 - Evaluations des incidences (information, aide rédaction dossiers EIN)
 - Sensibilisation et communication
 - Suivis scientifiques (habitats et espèces IC)
 - Partenariats, Copil, gestion administrative (rapports, demandes de subventions...)



Animation 2021 Bilan



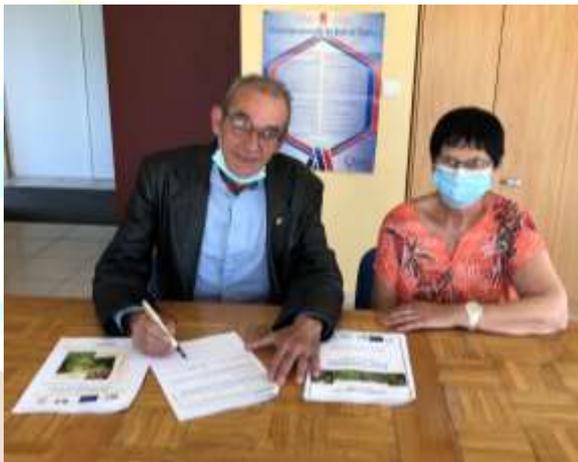
Principes

- **Chartes Natura 2000**
 - Signataire – Etat
 - Engagement de 5 ans : bonnes pratiques environnementales
 - Exonération possible de la Taxe FNB
- **Contrats Natura 2000**
 - Propriétaire – Europe/Etat, engagement de 5 ans
 - Contrats ni agricoles ni forestiers et contrats forestiers
 - Actions de restauration ou d'entretien en faveur d'espèces / d'habitats d'intérêt communautaire
 - Financement des frais engendrés UE et Etat à 100% (80% si collectivité)
- **Mesures Agro-environnementales et Climatiques (MAEC)**
 - Contrat Agriculteur exploitant – Région (FEADER), Etat
 - Engagement de 1 à 5 ans selon mesure : respect d'un cahier des charges pour chaque MAEC
 - Mesures proposées en faveur de la conservation des espèces et habitats d'IC
 - Compensation financière (2nd pilier PAC)



Chartes

- 1 Charte Natura 2000 signée
 - Site du Lisos : [commune de Sigalens](#)
- Rencontre d'un propriétaire intéressé sur le site du Beuve
- Contact avec ADPAG pour signature chartes 4 sites

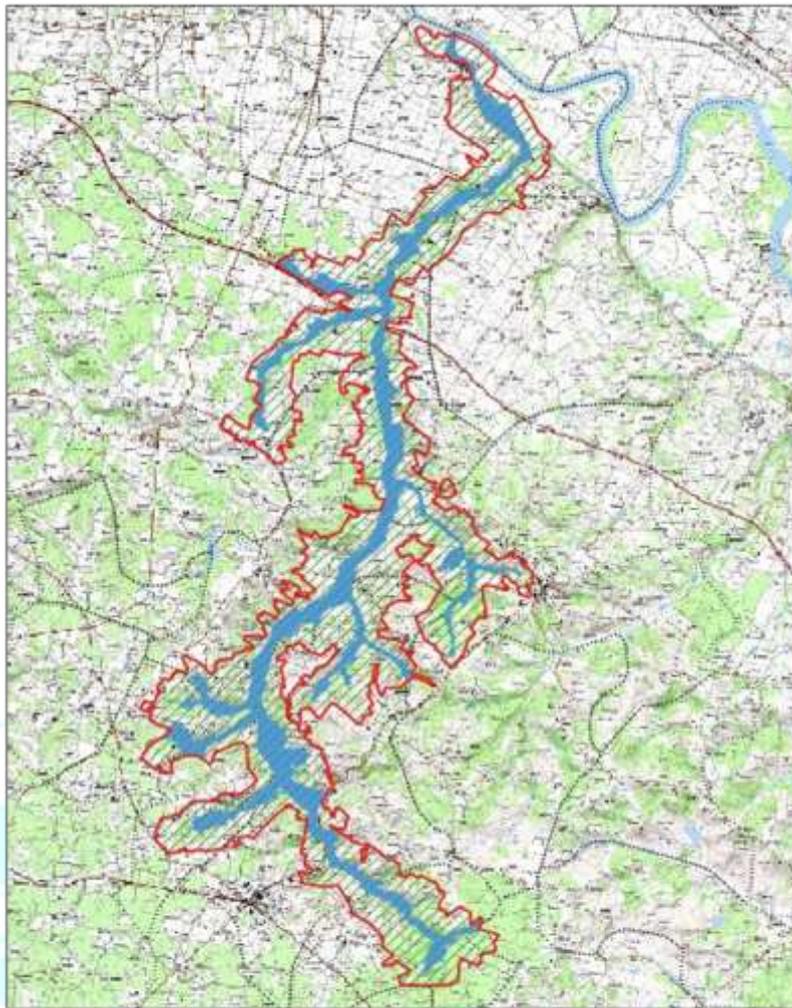


Mesures Agro-environnementales et Climatiques (MAEC)

- 2 Projets Agro-Environnementaux et Climatiques (PAEC) ouverts en 2021
 - **Beuve** (ouvert. 2021) et **Lisos** (ouvert. 2018)
 - MAEC proposées 2021 sur les 2 territoires :

Mesure	Descriptif	Montant annuel par hectare	Durée d'engagement
MAEC 1	Conversion de culture en prairie + Absence totale de fertilisation	434,57 €	5 ans
MAEC 2	Absence totale de fertilisation	130,57 €	1 an
MAEC 3	Retard de fauche + Absence totale de fertilisation	353,43 €	1 an
MAEC 4	Maintien de l'ouverture + Absence totale de fertilisation	225,99 €	1 an
MAEC 5	Restauration ou entretien de mares	149,16 € par mare	1 an

PAEC Lisos 2021



-  Périmètre du Projet Agro-Environnemental et Climatique
-  Périmètre du site Natura 2000 Réseau hydrographique du Lisos



4 411 ha dont **2 260 ha SAU**

PAEC Beuve 2021



-  Périmètre du Projet Agro-Environnemental et Climatique
-  Périmètre du site Natura 2000 Réseau hydrographique du Beuve
-  Limites communales



Sources : RPG 2015, 2016 et 2019, cadastre - Réalisation : SMAHBB 2020

5 173 ha dont **2 293 ha SAU**

Communication Campagne MAEC 2021

- Février 2021 : communication auprès de toutes les **mairies** et de l'**ADAR de Langon** pour une diffusion auprès des exploitants
- Contact des **agriculteurs** déjà connus depuis 2019
- **3 réunions publiques** d'information organisées:
 - PAEC Beuve : Auros le 25/02 et Gans le 02/03, 20 participants
 - PAEC Lisos : Sigalens le 12/03, 6 participants
- **2 articles** parus dans la presse en fév.-mars 2021 (« Avenir agricole et viticole Aquitain » et « Le Républicain »)



Sites Natura 2000 Bassins hydrographiques du Beuve et du Lisos

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques 2021

- **Qu'est-ce que les MAEC ?**
Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques ou MAEC sont des contrats à destination des exploitants agricoles. Ce dispositif permet aux exploitants de recevoir des aides de l'État et de l'Europe en contrepartie de la mise en place de pratiques environnementales. Un contrat d'une **durée maximale de 5 ans** engage l'exploitant au respect d'un **cahier des charges** spécifique à la mesure choisie.
La Campagne MAEC 2021 se déroulera de **février à début mai** sur les sites Natura 2000 du Beuve et du Lisos.
- **Qui peut contractualiser des MAEC ?**
Tous les agriculteurs qui exploitent une ou plusieurs parcelles sur les sites Natura 2000 du Beuve et du Lisos et à proximité de ces sites peuvent prétendre aux MAEC. En cas de nombreuses demandes, les contrats sur des parcelles présentant de forts enjeux de biodiversité seront prioritaires.
- **Quelles sont les mesures financières ?**
Les mesures contractualisables sur les sites Natura 2000 du Beuve et du Lisos sont les suivantes :

Mesure	Description	Montant annuel par hectare
MAEC 1	Conversion de cultures en prairie + Absence totale de fertilisation minérale et organique sur prairies et habitats remarquables	434,57 €
MAEC 2	Absence totale de fertilisation minérale et organique sur prairies et habitats remarquables	130,57 €
MAEC 3	Retard de fauche + Absence totale de fertilisation minérale et organique sur prairies et habitats remarquables	365,43 €
MAEC 4	Maintien de l'ouverture + Absence totale de fertilisation minérale et organique sur prairies et habitats remarquables	225,99 €
MAEC 5	Restauration ou entretien de mares	145,16 € par mare

Le plafond est de 10 000€ /an par exploitant.

- **Comment faire une demande de MAEC ?**
Entre mars et avril, l'animatrice Natura 2000 viendra à votre demande établir un **diagnostic écologique** de votre parcelle et vous aidera à monter le **dossier de demande** avant votre déclaration PAC du mois de mai.
Le dossier de demande sera ensuite envoyé à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) du département.
Pour toute demande d'informations sur les MAEC, n'hésitez pas à **contacter l'animatrice Natura 2000** du Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique des bassins versants du Beuve et de la Bassanne (SMABH) aux coordonnées ci-dessous.

Contact : Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique des Bassins Versants du Beuve et de la Bassanne (SMABH)
1, Place de la Mare 33124 ADROS
☎ 07 98 00 47 84
mailto:natura2000@smabh.fr

Financé par l'État, le Département, la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Union Européenne et le Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique des Bassins Versants du Beuve et de la Bassanne



Contractualisation 2021 - MAEC

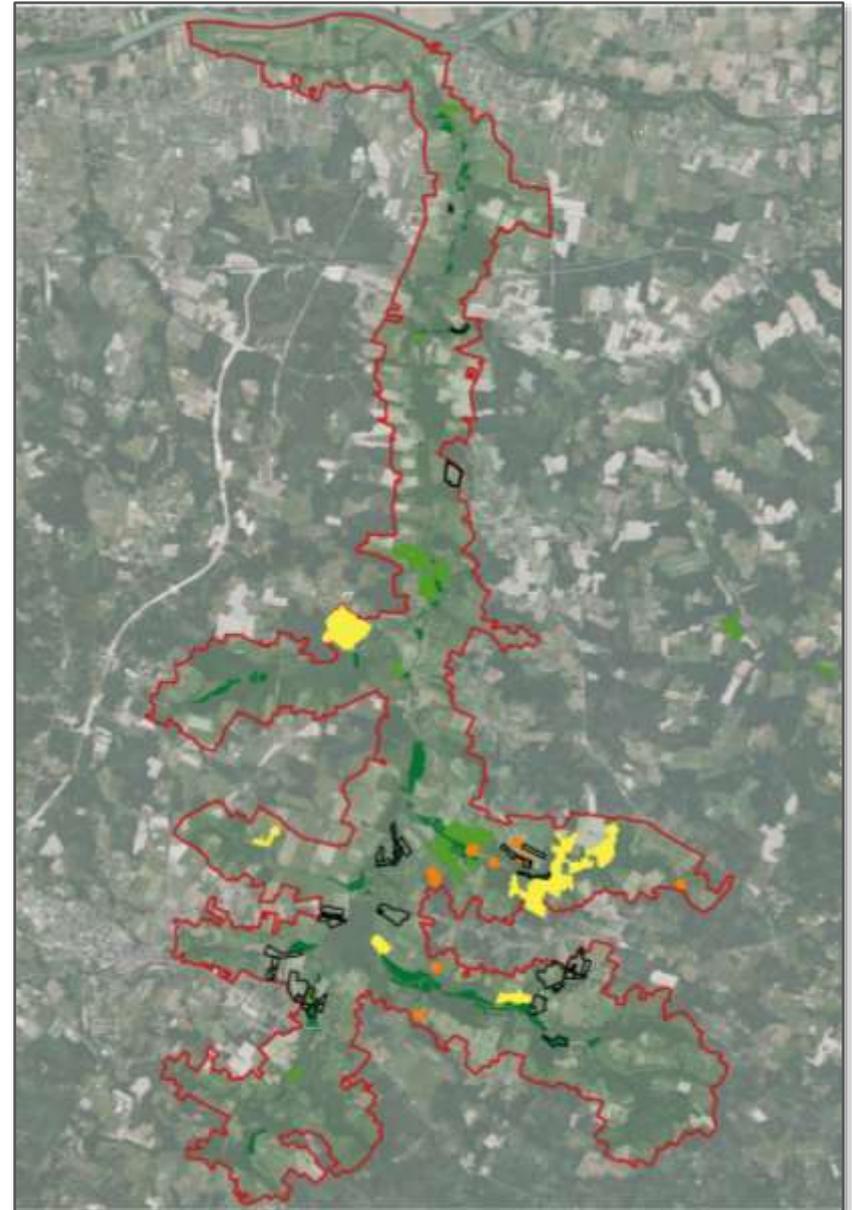
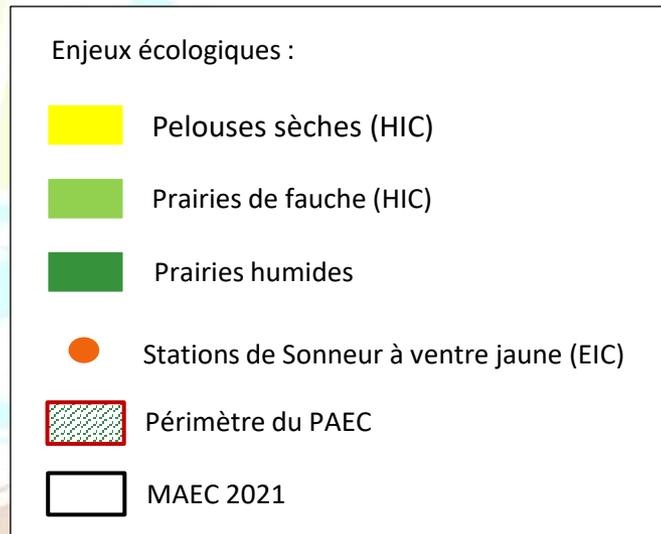


- **Contractualisation MAEC 2021** (bilan post-animation):
 - **Beuve : 39 099 € pour 10 exploitants** agricoles (budget alloué CRAEC 36 460 €)
 - **Lisos : 54 363 € pour 4 exploitants** agricoles (budget alloué CRAEC 50 000 €)

MAEC	Surface engagée Beuve (ha)	Surface engagée Lisos (ha)
Conversion de culture en prairie	10	22
Absence de fertilisation	40	23
Retard de fauche	30	8
Ouverture mécanique	5	
TOTAL	85	54

- **Surface totale engagée en 2021** sur les 2 PAEC : **139 ha**

- Beuve : Localisation des demandes de contrats MAEC 2021 par rapport aux principaux enjeux écologiques



Contractualisation 2021 - MAEC



- Beuve : forte demande des exploitants
- Enveloppe réservataire 2021 limitante (36 460 €)
 - Limitation à 8 ha par exploitant
- Traitement des dossiers de demande par les DDTM depuis juillet 21
- Premières réponses reçues en sept-octobre par les exploitants
 - Beuve (DDTM 33) : 9 demandes acceptées sur 10 déposées (dossier refusé : pas de cumul possible avec le bio)
 - Lisos (DDTM 47) : 1 demande acceptée, 3 non encore traitées



Contrat Natura 2000 Lac de la Prade (site du Beuve) 2020-2022

- 1^{er} contrat Natura 2000 sur les 4 sites, débuté en octobre 2020
- Restauration et entretien d'1,18 ha de Pelouses sèches (HIC) sur les bords du Lac de la Prade
- Fort enjeu biodiversité (papillons, orchidées, chauves-souris...)
- Actions financées par le contrat:
 - Réouverture de 0,52 ha de pelouses sèches très embroussaillées (2020)
 - Pâturage de 1,18 ha de pelouses sèches (2020-2022) + achat d'équipements pastoraux (2020)
 - Pose d'un panneau d'information (2022)



- Bénéficiaire : CDC du Bazadais
- Montant : 18 153 €
- Financement : 80 % EU et Etat, 20 % autofinancement CDC
- Assistance technique du Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN NA), gestionnaire du Lac

2020

- Mai : inventaire floristique et entomologique pré-contrat
- Oct.- nov. : pâturage ovin sur zones déjà ouvertes
- Décembre : Début chantier réouverture zones très fermées



Contractualisation 2021 - Contrats Natura 2000

2021

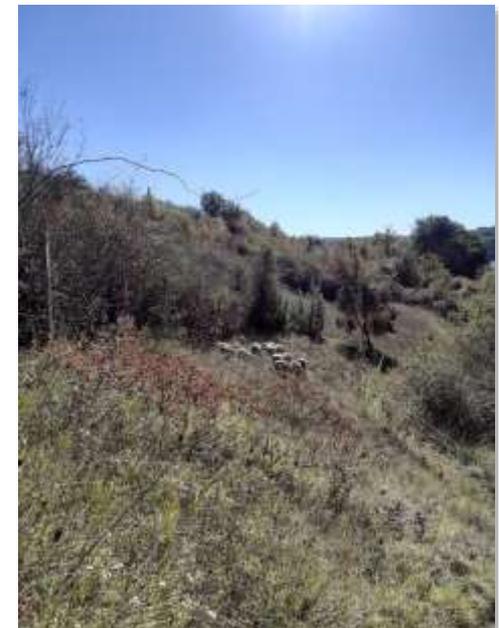
- Mai 2021: suivi floristique et entomologique avec le CEN
 - Nombreux pieds d'orchidées sur les pelouses réouvertes
 - 3 Damiers de la Succise sur une pelouse pâturée en 2020
 - Très bons résultats après la réouverture des Pelouses et le pâturage de 2020
- Septembre : fort embroussaillement constaté sur les parcelles pâturées en 2020
 - Pression de pâturage insuffisante
 - Plan de gestion du Lac : Réouverture mécanique sur les zones recolonisées par les ligneux (janv. 22), hors contrat



Contractualisation 2021 - Contrats Natura 2000

2021

- Oct.- Nov. 21: Retour du pâturage ovin, 12 brebis
- Filets mobiles électrifiés, passage du berger tous les jours
- Fin nov. : attaque de chiens sur le troupeau
 - 2 brebis tuées, 2 disparues, 8 retrouvées vivantes
 - Pas de pâturage possible en 2022
- Montant prévu pour le pâturage 2022 par le contrat : possibilité d'entretien mécanique ?



Préparation d'un contrat sur le Lisos : restauration de Prairies de fauche et de Pelouses calcaires

- 7 ha de terrains acquis par le CEN NA en 2021
- Présence Prairies de fauche et de Pelouses calcaires très embroussaillées
- Fort intérêt écologique : nombreuses orchidées, unique station de Damier de la Succise du Lisos, Glaïeul d'Italie... (inventaires mai 2021)
- Projet de contrat : restauration des prairies et pelouses en conservant une mosaïque de milieux, mise en place d'un pâturage
- Travail en partenariat avec le CEN pour définir le cahier des charges et les zones à rouvrir en priorité
- Possibilité d'étaler les travaux de réouverture sur 2 contrats Natura 2000 selon les coûts



Projet de contrat Natura 2000 à Bieujac (Beuve) : restauration d'une prairie humide

- Projet de contrat « innovant » : restauration d'une prairie humide (0,9 ha) et renaturation d'une ripisylve
- Ancienne peupleraie coupée en 2020 que le petit-fils du propriétaire aimerait restaurer en prairie humide naturelle et ripisylve à reconstituer sur les berges du Beuve
- Enjeux écologiques : espèces d'intérêts communautaires liées aux prairies humides et aux ripisylves (Vison d'Europe, Cuivré des marais, Chiroptères...), restauration d'une continuité écologique
- Travail de 2 stagiaires (2^{ème} année BTS GPN et 1^{ère}) sur ce projet durant 1 mois (juin 2021)
 - Difficultés rencontrées avec le propriétaire
 - Mise en attente du projet



Principes

- Projet situé dans un site Natura 2000 ou à proximité immédiate
- But : vérifier que les projets, plans, manifestations, programmes ou interventions ne portent pas atteinte aux habitats et espèces d'IC
- Projets figurant sur la liste nationale ou sur l'une des 2 listes locales
 - Projets déjà soumis à autorisation ou déclaration : coupes d'arbres, certains travaux, constructions et aménagements, documents de planification, manifestations sportives soumises à autorisation...
 - Autres projets (2eme liste locale) : premiers boisements, retournements de prairies permanentes, certains travaux ou aménagements, création de chemins...
- Porteur de projet :
 - Vérifie si son projet nécessite ou non de réaliser une EIN
 - Rédige un dossier avec l'aide de l'animatrice du site Natura 2000
 - Envoi son dossier au service instructeur portant l'autorisation administrative
 - Service instructeur : avis favorable ou défavorable au projet



2021

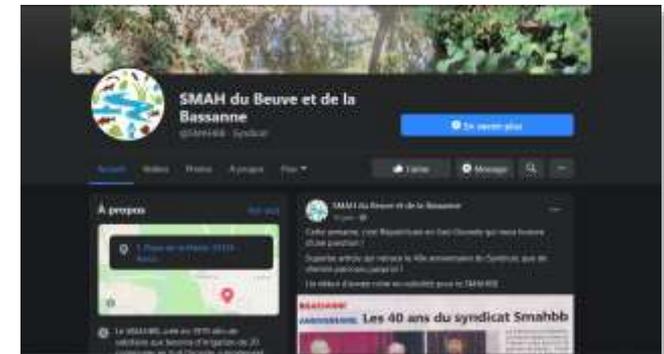
- Information des (futurs) propriétaires et des collectivités sur la localisation, les enjeux et la réglementation des sites Natura 2000
- Assistance aux porteurs de projets pour l'identification des enjeux Natura 2000 et le montage de dossier d'évaluation des incidences
- Retournement de prairies en culture, aménagement du tour du Lac de la Prade, coupes de ripisylves, exploitation de boisements, travaux sur le pont des vergers à Langon, défrichage, premiers boisements...
- Assistance aux services instructeurs pour identifier les impacts potentiels de projets prévus sur les sites Natura 2000
- PLUi Sud Gironde et Réolais, travaux sur les ouvrages de l'A62...



Sensibilisation et Communication 2021



- **Information** des collectivités et des propriétaires
- Alimentation du **site internet** et de la page **Facebook**
- **3 interventions** auprès des **BTS Gestion Forestière** de Bazas
- Elaboration d'une **plaquette de présentation des sites** et d'une **exposition itinérante** présentant les sites et les outils Natura 2000 (2022)
 - Mise en page et dessins par une dessinatrice naturaliste



• Lettre d'information Natura 2000 – Septembre 21



Sites Natura 2000 Réseau hydrographiques du Brès, du Beuve, de la Ransanne et du Lioz

Lettre d'information n°3

Septembre 2021

Télex

Le SMAH88 remercie le comitariat Natura 2000 sur 43 communes. A travers cette lettre d'information, le Syndicat vous présente le compte-rendu des diversités actives recensées dans l'annexé (Statuts, Chartes, MAEC...).

La Campagne 2021 des MAEC a connu un réel succès sur les diverses parcelles du Beuve et du Lioz. Les travaux de la Ransanne et du Brès suivent conformément l'année précédente. Les MAEC sont des mesures agricoles pratiquées par nos agriculteurs sans le savoir.

Malgré l'absence parfois, négative sollicitée par le comitariat Natura 2000, plusieurs communes, nous êtes, de nos bons fonds pour les prochaines années.

Jean-Luc BONTEJAC
Président du SMAH88

Michel ABIE
Président de Comité de Pilotage des sites Natura 2000

Depuis 15 ans que ce dispositif européen s'inscrit à l'échelle et procure des milliers de sites naturels remarquables par leur diversité faunistique et floristique. Il est une clé et aussi un enjeu. Les activités humaines ont provoqué la disparition de 34% des zones humides de notre pays depuis 1960, et pourtant celles-ci, outre le fait d'être les barreaux de la diversité biologique, sont essentielles au cycle de l'eau : ce sont de véritables éponges qui stockent les eaux pluviales en limitant leur ruissellement en période sèche.

Au fil des générations, les actions de notre territoire du Sud-ouest ont fait l'impasse sur la préservation du patrimoine sites, depuis celles-ci nous sommes présentes ! Merci à nos agriculteurs partenaires de participer aujourd'hui, en toute connaissance de cause, à leur sauvegarde active.

Plus de renseignements Natura 2000 via Internet

Visiter le site Internet

Sur le site Internet du SMAH88 vous trouverez directement les coordonnées actualisées concernant les sites Natura 2000, leurs statuts et réglementations. Vous pouvez également y consulter de nombreux documents tels que les Documents d'Objectifs des sites ainsi que les comptes-rendus de Comités de pilotage. Vous pouvez également les orientations générales des sites Natura 2000 sur chaque commune ainsi que les supports de communication qui ont été réalisés par le Syndicat.

Révisitez toutes les informations sur www.smah88.fr



Création d'un page Facebook

Une page Facebook vous fera découvrir au cours des derniers actualités concernant le SMAH88 et les sites Natura 2000. Vous pourrez notamment y retrouver les articles concernant les activités du Syndicat pour reconnaître dans la presse.

Révisitez nous sur www.facebook.com/SMAH88

Sites Natura 2000 Réseau hydrographiques du Brès, du Beuve, de la Ransanne et du Lioz

Un premier Contrat sur le site Natura 2000 du Beuve

Adopté depuis 2016, le site Natura 2000 du Beuve a vu fin 2020, la mise en place d'un premier contrat Natura 2000 sur les rives du Lac de la Pêche entre Brès et Ozaire.

Le contrat, porté par le Comitatariat de communes du Sud-ouest pour un montant de plus de 10 000 euros et financé à 80% par l'Europe et l'Etat, a permis la restauration puis l'entretien par pâturage de 1,6 ha de Félouzes sèches, habitats naturels d'intérêt européen et zone Natura 2000.

Les premiers usages écologiques effectués en mai 2021 ont permis de mesurer le gain de ce contrat pour la biodiversité du site. Le Danio de la Suisse, papillon d'intérêt communautaire et de nombreux autres d'orchard ont notamment été observés.

À l'automne 2021 et 2022, les bêtes roussettes pilonnent ces prairies sèches, sous la surveillance de leur berges.



Suivi de la Lanette et du Vieux d'Orange

Dans le cadre de sa mission d'animation des quatre sites Natura 2000, le SMAH88 réalise le suivi régulier des habitats et des espèces d'intérêt communautaire présents sur les sites. Afin de pouvoir mener en particulier la Lanette et le Vieux d'Orange, deux roussettes semi-aquatiles, le SMAH88 s'est récemment doté d'un piège photographique. Ce piège est régulièrement contrôlé sur les berges des cours d'eau où l'on suspecte le passage de Lanette ou de Vieux afin d'écarter de photographier des individus.

Comité de Pilotage 2021

Le Comité de Pilotage (Cp) des quatre sites Natura 2000 s'est tenu le 26 Janvier 2021 à Savèrie. À cette occasion, un nouveau Président à savoir Michel ABIE, Maire de Savèrie et Vice-Président (prévoisamment) à la Communauté de communes de Brèdes. Le SMAH88 a également été représenté en tant que structure animatrice des quatre sites pour la période 2021-2023.

Lors de ce Cp, l'annexé des sites Natura 2000 a présenté le bilan 2020 de l'animation des quatre sites Natura 2000 ainsi que les actions prévues pour l'année 2021 sur les quatre sites Natura 2000. Vous pouvez retrouver le Compte-rendu complet de ce Cp sur le site Internet de SMAH88.



La commune signe la charte Natura 2000



La Commune de Sigalères a signé la Charte Natura 2000

La Commune de Sigalères, a adhéré au site Natura 2000 de la Ransanne et du Lioz, a signé en juin dernier les Chartes des sites Natura 2000. La commune s'engage ainsi à promouvoir et à préserver la biodiversité sur son territoire et s'engage de respecter des bonnes pratiques environnementales inscrites dans la charte.

Sites Natura 2000 Réseau hydrographiques du Brès, du Beuve, de la Ransanne et du Lioz

Une très bonne campagne MAEC 2021

Sur les sites Natura 2000 Réseau hydrographiques de Brès et du Lioz, la campagne 2021 des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) a été financée de fin mars à début mai.

Les MAEC sont des contrats à destination des exploitants agricoles adhérents à la PAC. Ce dispositif leur permet de recevoir des aides de l'Etat et de l'Europe (2e pilier de la PAC) en contrepartie de la mise en place de pratiques agro-environnementales. Un contrat d'une durée maximale de 5 ans renouvelable engage l'exploitant au respect d'un certain nombre de critères agricoles à la mesure de la PAC.

Tous les agriculteurs qui exploitent une ou plusieurs parcelles sur les sites Natura 2000 du Beuve et du Lioz et à proximité de ces sites ont pu bénéficier des MAEC en 2021. En cas de nouvelles demandes, les contrats sur des parcelles présentant de forts enjeux de biodiversité sont prioritaires.

Les mesures contractuelles en 2021 étaient de trois : la conversion de cultures en prairie, l'absence totale de fertilisants sur prairie, le travail de fauche de 1er juillet, le maintien de l'herbe sur des prairies sèches ou encore la restauration de prairies agricoles. Les aides à l'entretien accèdent pour chaque mesure dépendent de leur niveau de complexité.

L'animation Natura 2000 du SMAH88 est passée à l'acte diagnostic chez tous les exploitants agricoles en ayant fait le diagnostic. 11 agriculteurs sur le site du Beuve et 4 agriculteurs sur le site du Lioz ont ainsi été rencontrés. Après validation de diagnostics, les agriculteurs concernés ont pu faire leur demande de MAEC en moins temps que les démarches sur l'année, avant le 17 mai 2021.

Sur cette année, ce sont 65 ha qui ont été engagés sur le site du Beuve pour un montant total de 28 100 € et 14 ha qui ont été engagés sur le site du Lioz pour un montant total de 14 400 €.

Les diagnostics effectués par le SMAH88 et réalisés par la Région Nouvelle-Aquitaine ont donc été réalisés et même légèrement dépassés !

Il y avait eu auparavant, l'animation Natura 2000 proposée en 2021 à la Région Nouvelle-Aquitaine à la concertation de MAEC sur les quatre sites Natura 2000 pilotés par le Syndicat à savoir le Brès, le Beuve, la Ransanne et le Lioz.



A retenir...
 • Financer Comité de Pilotage : 16 Octobre 2021



Natura 2000 : des projets pour 2021

Dernièrement, le comité de pilotage des quatre sites de Natura 2000 du réseau hydrographique (Bassanne, Beuve, Brion et Lioux) se sont rencontrés à Sauviac, en présence du maire de la commune Michel Arrieu.

Ce dernier a été élu à l'unanimité président du comité de pilotage des quatre sites : le maire de Sauviac, vice-président à la communauté des communes du Bazadais, de cette compétence. Une vingtaine de personnes qui assistaient à cette réunion représentaient les communes situées sur le site Natura 2000.

Accueillant, notamment les comités mis en œuvre sur le territoire ainsi que les jeunes scientifiques et les actions de sensibilisations entreprises en 2020.

Actions déployées

Pour l'année à venir, Lucie Marie a donné un aperçu de l'ensemble des actions qui seront déployées sur les quatre sites : contrats, chartes Natura 2000 ainsi que l'amélioration des connaissances auprès du grand public sur les espèces animales présentes sur ces sites : chauve-souris, amphibiens.

Par ailleurs, les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) à destination des exploitants agricoles sur ces territoires en question et proposées pour 2021 ont été détaillées. Ainsi, des aides seront accordées aux agriculteurs qui s'engagent à mettre en œuvre de bonnes pratiques environnementales à l'échelle de leurs parcelles. Cinq mesures pourront être contractualisées, couverture de cultures



Lors de la réunion de travail, à Caurviac.

en prairies : retard de fauche, arrêt de la fertilisation, entretien d'une mare et rouverture de prairies emboissées.

Réunions publiques

L'animatrice, Lucie Marie, va mettre en place en février et mars des réunions publiques à destination des exploitants agricoles afin de leur présenter en détail les mesures proposées ; les membres de ce comité de pilotage se sont montrés enthousiastes pour ces actions présentées.

A noter, les sources de la Bassanne se trouvent sur la commune de Caurviac, 28 km et traverse 17 communes. La Beuve, 30 km prend sa source à Bazas, passe dans 19 communes, le Brion 12 km part aussi de Bazas et la retrouve sur sept communes. Quant au Lioux 26 km, c'est à Antagnac, dans le Lot-et-Garonne qu'il prend sa source, traverse quatre communes dans ce département et seul en Gironde.

Marysa Lacoste

• Communication dans la presse 2021



Technique

Le Centre Agricoles et Forestiers Pyrénéens - Juin 18 mai 2021

7

Des aides pour entretenir les sites Natura 2000

ENVIRONNEMENT Les agriculteurs ont leur rôle à jouer pour le maintien des sites Nat

Sur les sites Natura 2000 du Beuve, cours d'eau prenant sa source à Bazas et du Lioux, réseau hydrographique à cheval sur le Grand et le Lot-et-Garonne, des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) vont être mises en œuvre dès cette année. Trois réunions publiques ont été organisées afin d'informer les exploitants du territoire sur les aides MAEC. Ces mesures ont été présentées à Auzas, le 28 février à Gauric, le 3 mars et à Caurviac, le 12 mars. Le campagne MAEC 2021 de ciblage pourra débuter du mois de mai.



L'entretien spécifique des prairies dans des espaces Natura 2000 peut être rattaché à des aides pour les agriculteurs.

Qu'est-ce que les MAEC ?

Pour obtenir, les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) sont des contrats à destination des exploitants agricoles adhérents à la PAC. Ce dispositif permet aux exploitants de recevoir des aides de l'Etat et de l'Europe en contrepartie de la mise en œuvre de pratiques agro-environnementales. Ces aides proviennent du second pilier de la PAC.

Les mesures françaises

Les mesures contractuelles sur les sites Natura 2000 du Beuve et du Lioux sont les suivantes : MAEC 1, couverture de culture les prairies et présens, forêts de fertilisation réduites et engrais au sol (prairies et présens) (montant annuel par hectare : 150,17 euros), MAEC 2, abaissement du niveau de fertilisation azotée et engrais au sol (prairies et présens) (montant annuel par hectare : 120,57 euros).

MAEC 3, réduction de l'entretien de maïs (17,16 euros par hectare). Le plafond est de 10 000 euros par exploitation.

Comment faire une demande de MAEC ?

Cela se fait, l'exploitant Natura 2000 reçoit la liste de l'exploitant agricole à destination de son département.



Gros plan sur la MAEC, Mesure Agro-Environnementale et Climatique

Le Syndicat mixte d'aménagement hydraulique des basses vallées de Beuve et de la Bassanne (SMAHBB) qui a coordonné Natura 2000, envisage une très bonne année 2021 en ce qui concerne la Mesure Agro-Environnementale et Climatique (MAEC).



Claude Laffargue, Lucie Marie et deux stagiaires du SMAHBB : Laurine et Keryan devant une prairie de Claude Laffargue. Plus bas coule le ruisseau La Teulettes.

Sur le site Natura 2000 du Beuve, qui prend sa source à Bazas, et du Lioux, réseau hydrographique à cheval entre la Gironde et le Lot-et-Garonne, l'animatrice Natura 2000, Lucie Marie, s'est déplacée chez les agriculteurs qui en ont fait la demande. Cette campagne s'est déroulée de la fin mars au début du mois de mai : 15 agriculteurs sur le site du Beuve et quatre sur celui de Lioux se sont engagés. Le diagnostic d'usage à faire leur demande de MAEC, en même temps que leur déclaration sur l'usage.

Mode d'emploi

Ces mesures sont des contrats à destination des exploitants agricoles adhérents à la Politique Agricole Commune (PAC). Ce dispositif permet aux exploitants de recevoir des aides de l'Etat et de l'Europe en contrepartie de la mise en œuvre de pratiques agro-environnementales, des aides qui proviennent du second pilier de la PAC.

Un contrat d'une durée maximale de cinq ans, renouvelable, engage l'exploitant au respect d'un cahier des charges spécifique à la mesure choisie. Tous les agriculteurs qui exploitent un site Natura 2000 ont pu présenter à cette mesure cette année.

En ce qui concerne les prairies, en contact sur des parcelles présentant de fortes enjeux de biodiversité seront prioritaires. Les mesures contractuelles sur ces sites sont : la conversion de cultures en prairies, l'absence totale de fertilisation, le retard de fauche au premier juillet, le maintien de l'ouverture de prairies sèches ou encore : la restauration de mares agricoles. Les aides accordées à l'hectare pour chaque mesure dépendent de leur niveau de complexité. Témoignage d'un agriculteur adhérent à Gauric : Claude Laffargue bénéficie de cette mesure

Marysa Lacoste

Ainsi, cette année ce sont 85 ha sur le site du Beuve et 54 pour celui du Lioux qui sont engagés dans cette démarche, pour un montant total de 33 500 euros et Lucie Marie constate : « C'est une excellente nouvelle : les budgets demandés par le SMAHBB et alloués par la région sont enfin atteints et même légèrement dépassés. En conséquence, l'animatrice Natura 2000 va proposer à la région l'ouverture à la

contractualisation de MAEC sur les sites de Bassanne, Beuve, du Brion et du Lioux ».

Le Républicain 15/07/21

SIGALENS

La commune signe la charte Natura 2000

Le jeudi 27 mai, la commune de Sigalens a signé la charte Natura 2000. Un acte fort pour cette commune rural du canton d'Auzas. Germain, Jean-Marc, Valérie, qui a porté ce projet avec son conseil municipal affirmé, ont signé cette charte, confirmant à tous cette particularité identitaire et ainsi promouvoir une politique de respect pour les deux extraordinaires réservoirs de biodiversité et respecter notre engagement pris dès le début de notre mandat sur la gestion de l'espace public en faveur d'habitants zero-phyto et

prolonger cette biodiversité rare et presque exclusive pour certaines espèces animales que nous avons la chance d'héberger dans la commune, où le domaine forestier naturel est largement consacré.

Ces trois sont de véritables réservoirs écologiques remarquables à préserver et à valoriser. Ils sont très particuliers en ce qui concerne la flore et la faune et la faune est particulièrement caractéristique d'un environnement protégé à l'extrême. Nous devons le faire savoir en premier lieu à notre popula-

Sion, mais aussi le communiquer à tous les visiteurs attirés par la beauté de ces espaces mais pas toujours conscients du trésor patrimonial de ces sites.



Un acte fort pour le territoire municipal : la signature de la charte Natura 2000.

Deux sites sur le territoire. A l'été le val du Lioux, à l'ouest de la commune, offre un paysage passionnant de pêche pour le lac, baigné depuis peu, le lac des Trois îles. Cet engagement communal qui a été mis en place avec l'animatrice de Natura 2000, Lucie Marie se traduit en deux actions : Une compromissionnelle, l'autre promotionnelle.

La première consiste à généraliser certaines règles, par exemple augmenter la surface de jachères fleuries, ou limiter toute intervention sur le terrain. Le deuxième, est de tous les moyens de communication disponibles pour rappeler au visiteur l'importance de son impact sur le milieu et du meilleur comportement à observer à son regard ! Un label de qualité qui per-

mettra à Sigalens de rejoindre le réseau des communes qui ont fait bon usage ! Marysa Lacoste

- Création de supports pédagogiques à destination des primaires : **maquette sensorielle** et **jeu de cartes** sur les espèces d'intérêt communautaire



Vison d'Europe

Famille :

Milieus :

Menaces :



Amélioration des connaissances et suivis scientifiques 2021



- **Cartographie** des habitats naturels sur les 4 sites Natura 2000
 - Actualisation occasionnelle (visites de terrain, propriétaires...)
- **Suivi Loutre et Vison d'Europe** sur le Beuve par piège photo
- **PNA Vison d'Europe**
 - Participation à la journée présentation bilan PNAi et PNA 2021-2031
 - Formation à la reconnaissance du Vison d'Europe (référente locale)
- **Inventaire** annuel des Orchidées et Rhopalocères sur le site du Lac de la Prade avec le CEN Nouvelle-Aquitaine
- **Inventaires** *Vertigo moulinsiana* et *Vertigo angustior* réalisés par le BE Eliomys (AAP DREAL 2020)



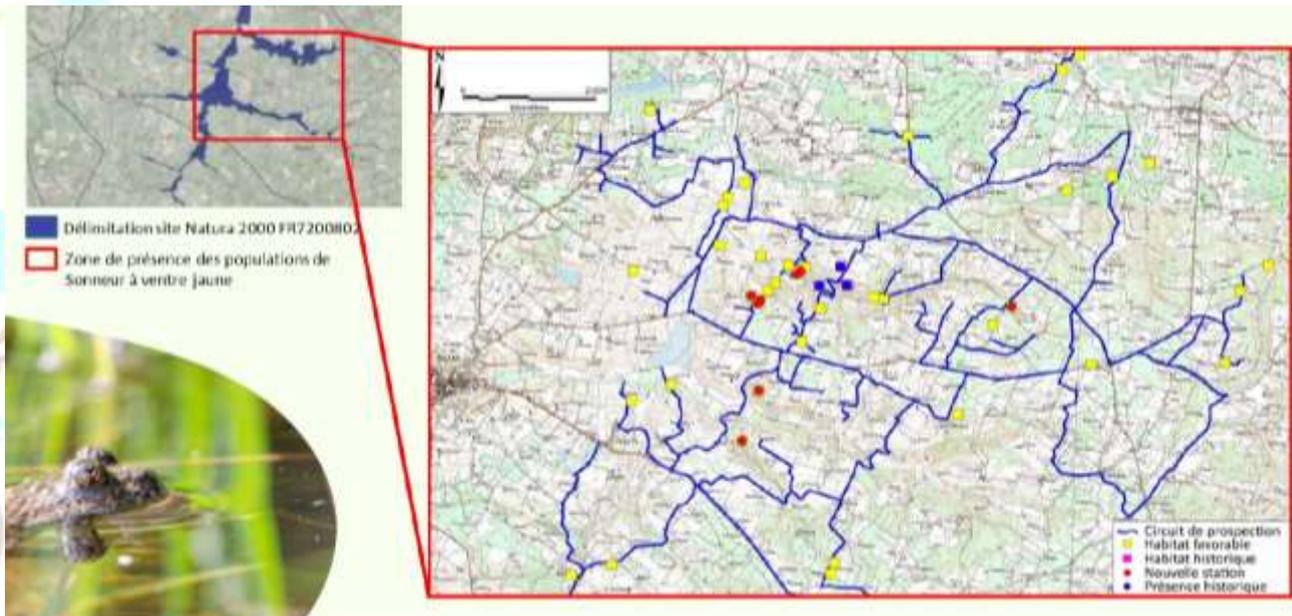
Inventaire des chauves-souris avec le Groupe Chiroptères Aquitaine (GCA)

- Combles de la **Cathédrale** de Bazas
- Colonie mixte de 2 EIC, **gîte de parturition estival** des femelles qui y mettent bas leur unique petit de l'année (mai - septembre)
- Juin 2021 : 311 **Grands Rhinolophes** et 213 **Murins à oreilles échanquées**
- **Gîte d'intérêt national**
- Se nourrissent d'insectes, utilisent les alignements d'arbres proches de la cathédrale et les **prairies jouxtant le Beuve et sa ripisylve**
- **MAEC** favorables à ces espèces (prairies)
- Nécessité de préserver leur **tranquillité** dans la cathédrale durant la période estivale



Suivi du Sonneur à ventre jaune sur le site Natura 2000 du Beuve

- Unique site de Gironde, contexte prairial
- Suivi réalisé par Cistude Nature depuis 2009
- Depuis 2020 dans le cadre de l'Appel à projets (AAP) de la DREAL, projet régional porté par le GMHL
- Actualisation et recherche de nouveaux sites, Capture Marquage Recapture (CMR) : 3 passages entre avril et juin



Suivi du Sonneur à ventre jaune sur le site Natura 2000 du Beuve

- 2020 : 15 individus capturés, estimation population totale : 25 individus, aucune observation de reproduction
- 2021 : 6 individus capturés seulement et 0 recapture !
- Observations de 2 reproductions en mai et juin (pontes et têtards)
- Fortes pluies: dilution des individus dans le milieu
- Fort enjeu de conservation des stations connues (Gans, Gajac, St Come)
- Projet régional de suivi du Sonneur à ventre jaune : participation au Copil annuel à Angoulême
- Présentation du dispositif ZPENS girondin, assez unique en Nouvelle-Aquitaine

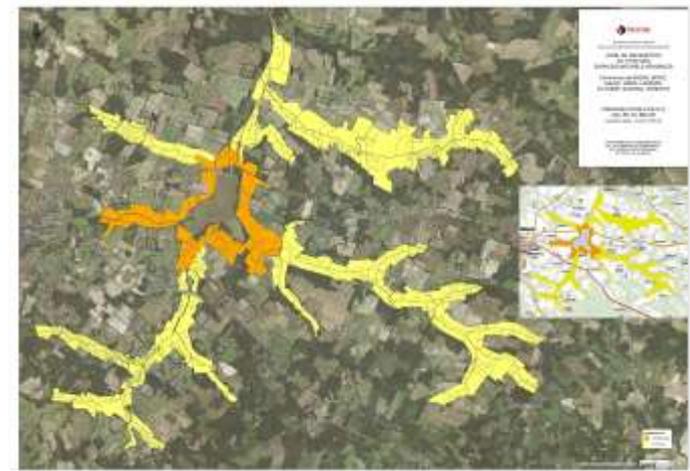
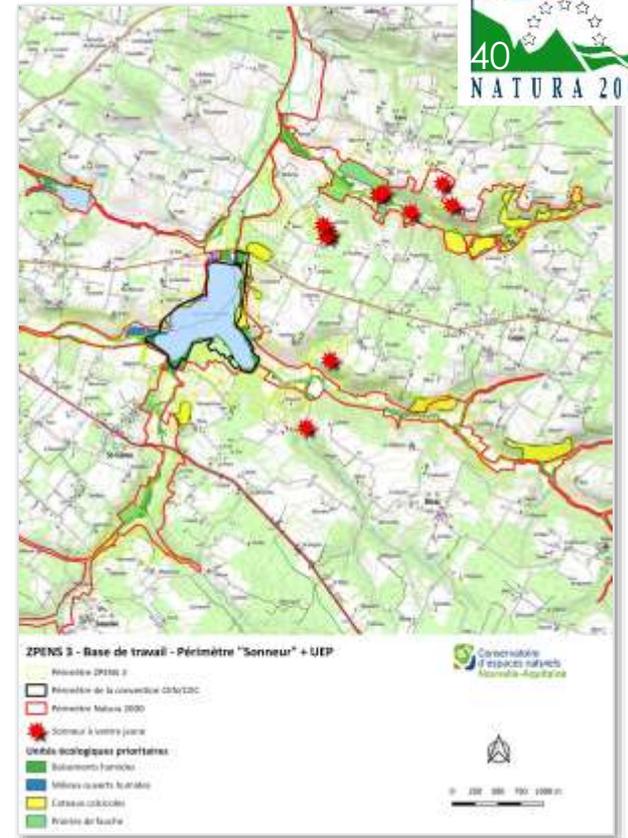


Projets partenaires 2021



Zone de Prémption au titre des Espaces Naturels Sensibles (ZPENS)

- Création de la ZPENS sur le site Natura 2000 du **Beuve** avec 7 communes (CDC Bazadais)
- En cours : création d'une **nouvelle ZPENS** sur la commune de **Sigalens** (site Natura 2000 de la Bassanne)
- **Accompagnement du CD 33** pour identifier les enjeux et rencontrer les élus du territoire
- Animation foncière par le SMAHBB à partir de 2022

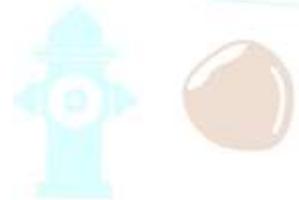


Projets partenaires 2021



Acquisitions foncières par le Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN NA)

- CEN : Acquisition de parcelles sur le site Natura 2000 du Lisos (Grignols) et à venir sur le site Natura 2000 du Beuve (Gajac)
- Accompagnement du CEN pour la veille foncière,
- Information sur les espèces et habitats d'intérêt communautaire,
- Mise en relation avec des exploitants pour des baux,
- Mise en place de contrats Natura 2000 (Grignols) et de MAEC sur les parcelles acquises (Grignols et Gajac)...



Equipement d'ouvrages par le CD 33

Passages petite faune sur Beuve - Grusson - Brion

- Réalisés à l'automne 2019
- 25 ouvrages équipés (encorbellement) : 13 Beuve + 4 Grusson + 8 Brion
- 167 270 € HT (= 6 700 €/ouvrage)
- Financement : 80 % A'Liéonor (mesures compensatoires A65 dans le cadre du PNA Vison d'Europe)

Passages petite faune Bassanne - Lisos

- Expertise CD33 réalisée à l'automne 2021 - rapport en rédaction
- Travaux prévus à l'été 2022
- 10 ouvrages prévus : 5 Bassanne + 5 Lisos
- Coût prévisionnel : 67 200 € HT
- Financement : 80 % Plan France Relance

➤ Favorables au Vison et à la Loutre d'Europe



Visite inspection ministérielle - 14 sept 21

- Mission inter-inspections IGA-CGEDD (3 inspecteurs) en présence DDTM et DREAL
- Objet : « Compétences respectives de l'Etat et des régions en matière de création, d'extension et de gestion d'aires protégées et à la simplification des procédures associées »
 - Contexte transfert compétence Natura 2000 de l'Etat vers les Régions au 1^{er} janvier 2023 (Loi 3DS)
 - Connaitre l'animation Natura 2000 par le SMAHBB
 - Retours positifs



Rencontre nationale des élus Natura 2000 (Paris) – 2 nov. 21



Stratégie d'actions 2022



Contractualisation : Chartes et contrats

- Nouvelles chartes : selon opportunités
- Dernière année contrat Natura 2000 au Lac de la Prade
 - Inventaire printemps, entretien mécanique automne, élaboration et pose du panneau d'information sur les Pelouses sèches
- Dépôt du pré-contrat en fév. pour la réouverture de Pelouses sèches et prairies de fauche en déprise sur Grignols, terrains du CEN NA
 - Si accepté, suivi chantier à l'automne
- Retour vers le propriétaire à Bieujac pour le projet de contrat de restauration de prairie humide
- Rencontre d'une propriétaire en mars pour réfléchir à la mise en place d'un contrat forestier avec îlots de senescence (Cauvignac)



Stratégie d'actions 2022

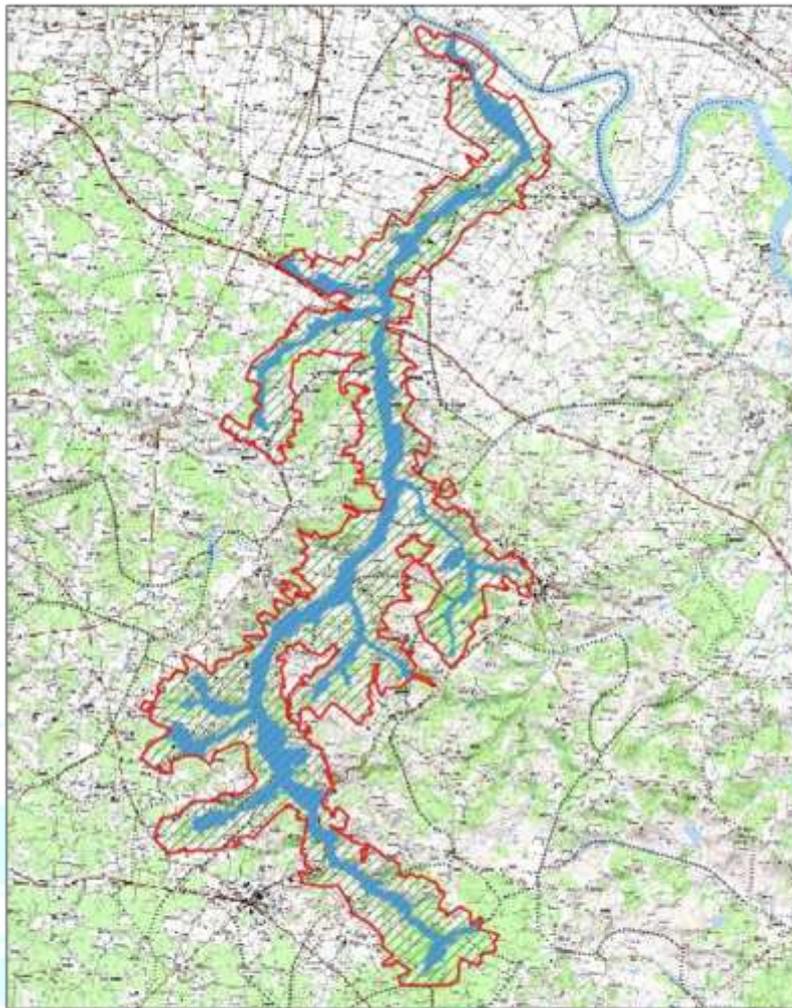


MAEC 2022

- Demande de reconduction de nos 2 PAEC ouverts en 2021: Beuve et Lisos
- Pas de nouveau PAEC possible en 2022 (Brion et Bassanne) → report à 2023
- Pas de modification des MAEC proposées :

Mesure	Descriptif	Montant annuel par hectare	Durée d'engagement
MAEC 1	Conversion de culture en prairie + Absence totale de fertilisation	434,57 €	5 ans
MAEC 2	Absence totale de fertilisation	130,57 €	1 an
MAEC 3	Retard de fauche + Absence totale de fertilisation	353,43 €	1 an
MAEC 4	Maintien de l'ouverture + Absence totale de fertilisation	225,99 €	1 an
MAEC 5	Restauration ou entretien de mares	149,16 € par mare	1 an

PAEC Lisos 2022



-  Périètre du Projet Agro-Environnemental et Climatique
-  Périètre du site Natura 2000 Réseau hydrographique du Lisos

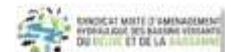


4 411 ha dont 2 260 ha SAU

PAEC Beuve 2022



-  Périètre du Projet Agro-Environnemental et Climatique
-  Périètre du site Natura 2000 Réseau hydrographique du Beuve
-  Limites communales



Sources : RPG 2015, 2016 et 2019, cadastre - Réalisation : SMAHBB 2020

5 173 ha dont 2 293 ha SAU

Stratégie d'actions 2022 - MAEC



- Réunion publique information le 22 nov. dernier à Auros
- Préparer le dépôt des PAEC (estimation des surfaces qui seront demandées en 2022) et la campagne 2022
- Invitation envoyée à toutes les mairies et à l'ADAR de Langon pour diffusion + à l'ensemble des agriculteurs connus depuis 2019
- 15 participants
- 8 agriculteurs déjà intéressés (+ appels téléphoniques)



Stratégie d'actions 2022 - MAEC



- Demandes de PAEC déposées le 6 déc. 21 (Région/DRAAF/DDTM)
- Budget demandé Beuve 2022 : 85 990 €
- Budget demandé Lisos 2022 : 61 380 €
- CRAEC : 18 janvier 2022
- Diagnostics terrains et montage dossiers : fin mars – mi mai 2022
- 2023 : Nouvelle PAC, nouvelles MAEC...



Zone de Prémption au titre des Espaces Naturels Sensibles (ZPENS)

- Extension des ZPENS à venir (Beuve, Bassanne)
- Assistance au CD 33 pour identifier les enjeux et rencontrer les élus du territoire
- Assistance pour l'animation foncière à venir (poste en cours de recrutement au SMAHBB)
- Possibilités de mise en place de contrats Natura 2000 et de MAEC sur les terrains acquis par le CD 33, la CDC ou les communes



Acquisitions foncières par le Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN NA)

- Accompagnement du CEN (veille foncière, MAEC...)



Stratégie d'actions 2022



Amélioration des connaissances et suivis scientifiques

- Actualisation occasionnelle de la **cartographie** des habitats
- Suivi **Loutre et Vison d'Europe** (piège photo)
- Inventaires floristiques et entomologiques **Lac de la Prade** (suivi annuel avec CEN NA + suivi contrat)
- Suivi du **Sonneur à ventre jaune** (Cistude Nature, AAP DREAL 2021-2022)
- Suivis **chauves-souris** :
 - Suivi colonie **Cathédrale** Bazas avec GCA
 - Discussions en cours avec CEN NA pour répondre à l'AAP de la DREAL (2023?) pour un **suivi sur les 4 sites Natura 2000**

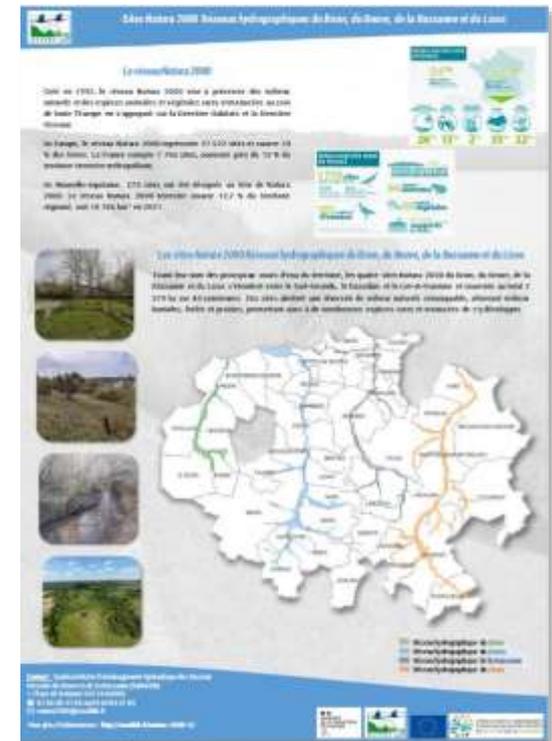
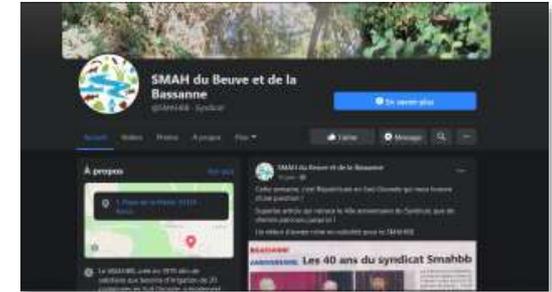


Stratégie d'actions 2022



Sensibilisation et Communication

- Site internet, page Facebook, presse, lettre d'information
- Mise en forme graphique et impression de l'exposition
- Interventions **BTS Gestion Forestière Bazas** (2 ou 3 par an)
- Animations auprès grand public et scolaires si possibles
- Communication à destination des **exploitants forestiers**
- Soirée débat sur la gestion des boisements en zone naturelle



Autres actions

- Bilan de l'animation, stratégie de gestion et demande de financements annuels
- Travail avec les partenaires, participation aux Copil
- Veille foncière
- Prochain Copil Natura 2000 fin 2022



Questions diverses





SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
HYDRAULIQUE DES BASSINS VERSANTS
DU BEUVE ET DE LA BASSANNE



Auros, le 14 décembre 2021

Comité de pilotage des sites Natura 2000
Réseaux hydrographiques du Brion, du Beuve, de la Bassanne et du Lisos

Merci de votre attention

Contacts

Lucie MARIE - Animatrice Natura 2000 - 07 86 00 47 84 - natura2000@smahbb.fr
SMAHBB - 09 63 03 47 84 - 1, Place de la Mairie - 33124 AUROS - www.smahbb.fr

